

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Collectivité :** PRADINES

<b>Date de convocation :</b>
10.11.2022
<b>Membres :</b>
En exercice : <input type="text" value="15"/>
Présents <input type="text" value="11"/>
Votants : <input type="text" value="13"/>
<b>Décisions N°</b>
<b>02</b>

**Le 15.11.2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, , Patrick LARRAY, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, Magali BOULLIER, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle.

Absents : GARDON Maxime - SEIGNERET Ludivine

Absents ayant donné bon pour pouvoir : RIVIERE Mickaël ( pouvoir à Danielle LACOUR) - GOUJON Mickaël ( pouvoir à Mickaël AUPERT).

Secrétaire de séance : HETSCH Jean-Marc.

Date d'envoi de la convocation : 10 Novembre 2022.

**Objet :** DECISION MODIFICATIVE N°02 « POTEAU AU STADE DE FOOTBALL ».

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.*

**CREDITS A OUVRIR**

CHAP.	COMPTE	Opération	LIBELLÉ OPERATION	MONTANT
23	2313	353	POTEAU AU STADE DE FOOTBALL	+ 3 400,00 €
TOTAL				+ 3 400,00 €

**CREDITS A REDUIRE**

CHAP	COMPTE	Opération	LIBELLÉ OPERATION	MONTANT
23	2313	348	AMENAGEMENT DU PREAU POUR GARDERIE	- 3 400,00 €
TOTAL				- 3 400,00 €

**Fait à PRADINES, le 15 Novembre 2022.**

Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc HETSCH

Le Maire,  
Charles BRUN